

Le Président,

Bruges, le 7 avril 2006

Nos réf. : jfc/cv/06.3442

M. Noël MAMERE
Député-Maire
Mairie de Bègles
Rue Calixte Camelle
33130 Bègles

Objet : Invitation

Monsieur le Député-Maire,

La « motion » que vous avez fait adopter hier, jeudi 6 avril 2006, par la Municipalité de Bègles, provoque aujourd'hui l'indignation de tous les responsables d'entreprises.

Le principe de l'exclusion de telle ou telle entreprise des marchés publics au motif de la nature des contrats de ses salariés n'est absolument pas acceptable.

Je vous rappelle que le CNE est utilisé par les petites entreprises jusqu'à 20 salariés maximum depuis bientôt un an, et qu'il a permis de créer 400 000 emplois dans les TPI. Une initiative telle que la vôtre, s'agissant du CNE, vient pénaliser de manière discriminatoire les petites entreprises et menacer leurs emplois.

Pour nous, agir contre la précarité, ce n'est pas cela. C'est en tout cas, et pour le moins, permettre aux entreprises de vivre et de travailler normalement, c'est-à-dire de le faire avec un minimum de sécurité juridique, dans le respect élémentaire des lois votées par le Parlement.

Nous ne demandons que le respect de la société civile, des règles légales et de l'Etat de Droit pour nous permettre d'exercer notre activité dans des conditions normales.

Si chaque collectivité territoriale se transforme elle-même en Parlement, c'est la France du Père Ubu, celle de l'arbitraire, de la démagogie populiste, qui menace les libertés, et d'abord la liberté d'entreprendre et de travailler.

C'est pourquoi devant le sentiment d'incompréhension provoqué par votre décision au sein de la communauté des responsables d'entreprises, et parce que nous sommes des hommes et des femmes de dialogue, nous vous invitons à venir nous rencontrer pour nous expliquer directement ce que nous ne comprenons pas.

Nous insistons sur la nécessité de pouvoir organiser cette rencontre avec les entreprises le plus tôt possible et contacterons à cet effet vos services dès lundi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Jean-François CLEDEL